



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARGENTEUIL
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WENTWORTH

AVIS PUBLIC
AMENDEMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 102
CONSULTATION PUBLIQUE

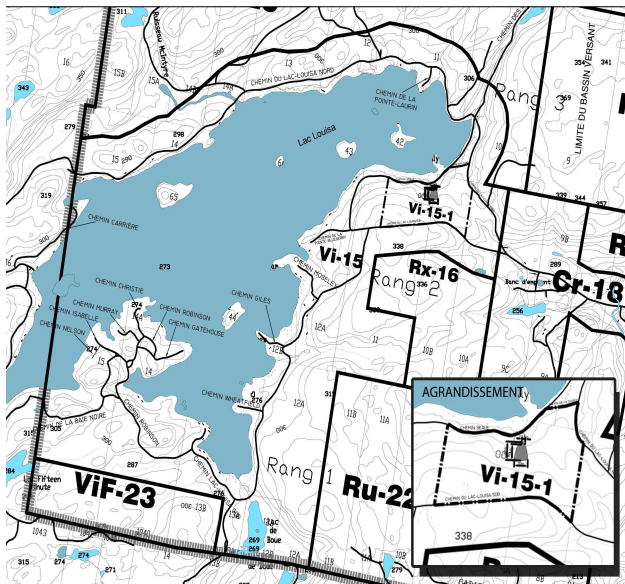
PRENEZ AVIS que le Conseil municipal de la municipalité du Canton de Wentworth, lors de la séance régulière tenue le 1 mars 2010, a adopté un projet de règlement intitulé : «**Projet de règlement numéro 102-1-2010 modifiant le règlement de zonage numéro 102 afin d'éliminer la zone VI-15-1 et pour modifier les articles 19 et 129 et l'annexe D**».

1. Une assemblée publique de consultation aura lieu le mardi 6 avril 2010 à 18 heures, au Centre communautaire de Wentworth situé au 86 chemin Louisa, à Wentworth (Québec).

Au cours de cette assemblée, le maire ou un autre membre du Conseil désigné par le maire expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur. Il entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

2. L'objet de ce règlement est de modifier le règlement de zonage pour :
 - abroger la zone Vi-15-1 ainsi que la grille des usages et normes pour cette zone;
 - Modifier la grille des usages et normes de la zone V-15 pour interdire l'épandage de pesticide;
 - Permettre l'usage «tour et antenne de télécommunication» comme usage conditionnel à un usage de la classe «habitation unifamiale (h1);
 - Régir ou interdire dans la zone V-15, les ouvrages, construction ou activités dans l'aire de protection d'un ouvrage de captage des eaux souterraines.

3. Vous trouverez ci-dessous un croquis illustrant cette zone :



4. Le projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
5. Le projet de règlement 102-1-2010, de même qu'un plan à l'échelle illustrant la zone, peuvent être consultés à l'hôtel de ville, au 114, chemin Louisa, aux heures normales de bureau, soit du lundi au vendredi, de 9h00 à 16h00 (sauf les jours fériés).

Donné à Wentworth, 19^{ième} jour de mars 2010.

Paula Knudsen, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière